

2013/5548 - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur l'enveloppe FIMA pour un montant global de 141 000 euros - Approbation d'une convention
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 10/06/2013, p. 1294)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)